

SERMON IX.

SUR LA PREMIERE

EPITRE DE S. PIERRE

Chap. III. Vers. 1, 2, 3, 4, 5, 6.

Prononcé le 22 Fevrier, 1637.

1. *Semblablement que les femmes se rendent sujettes à leurs propres maris, afin que mesme, s'il y en a qui n'obeissent point à la parole, ils soyent gagnez sans parole par la conversation des femmes ;*
2. *Ayans veu vostre chaste conversation, qui est avec crainte.*
3. *Desquelles le parement ne soit point cestuy-là de dehors, qui gist en entortillement de cheveux, ou parure d'or, ou en accoustrement d'habits :*
4. *Ains l'homme qui est caché, à sçavoir celui du cœur, qui gist en l'incorruption d'un esprit doux & paisible, qui est de grand prix devant Dieu.*
5. *Car ainsi aussi autresfois se paroyent les saintes femmes esperantes en Dieu, estans sujettes à leurs propres maris ;*
6. *Comme Sara obeysoit à Abraham, l'appellant Seigneur, de laquelle vous estes filles en bien-faisant, quand mesmes vous ne craignez point aucun espouvantement.*

Com.



OMME le Mariage est la plus ancienne des Institutions de Dieu, qui volut qu'Adam fust mary avant que d'estre pere, maistre, ou magistrat; aussi est ce la plus importante & la plus necessaire au genre humain. Car c'est la source de toutes les Societez dans lesquelles il se maintient, la pepiniere de ses estats, le fondement de leur eternité & de leur bon-heur. C'est pourquoy tous les Sages qui se sont meslez du gouvernement des hommes, ont eu un grand soin d'establir le Mariage, & d'en regler les devoirs, comme nous l'apprenons des escrits qui nous restent des anciens Philosophes & Legislateurs; l'opinion de ceux qui l'ont ou aboly, ou decrié, ayant tousiours esté tenue par les personnes raisonnables pour une pernicieuse extravagance, qui esteint l'honnesteté, qui ruine l'ordre & la distinction des hommes, qui estouffe les plus saintes & les plus douces de leurs affections, & les plonge dans une confusion brutale, ostant du milieu d'eux l'une des principales differences, qui separe leur genre d'avec celuy des bestes. Mais nulle discipline n'a jamais eu plus de soin de cette institution, que celle de nostre Seigneur Iesus-Christ, qui la ramenant à son origine, l'a mise dans le plus haut point de sa dignité, en rendant l'union indissoluble, & le bon-heur accompli, & luy faisant mesme l'honneur de la prendre pour l'image de cette sacrée

sacrée & éternelle communion, qui est entre luy & son Eglise. Et neantmoins Satan fut si impudent, que pour rendre le Christianisme odieux, il ne feignit point de l'accuser d'estre ennemy du Mariage, d'en rompre l'union, & d'en violer l'honnesteté. Et pour mieux faire crostre ses calomnies, il suscita dès le commencement je ne sçay quels abominables hérétiques, qui sous le nom & la profession de Chrétiens, semoyent mille erreurs dans le monde, & entreautres diffamoyent le Mariage de tout leur possible, comme une chose directement contraire à la sainteté. Les Apostres du Seigneur pour gâtair sa doctrine d'un si vilain blâme, ont souvent traité cette matiere avec une exacte diligence, recommandant à toutes occasions l'honnesteté du Mariage, & en établissant magnifiquement les devoirs.

Vous sçavez que les Epîtres de S. Paul en sont pleines; celles nommément, qu'il a escrites aux Corinthiens, aux Ephésiens, aux Colossiens, aux Hebreux, à Timothée, & à Tite; & il nous adverte notamment en quelque endroit, que l'une des raisons, pourquoy il desire que les personnes mariées s'acquittent si exactement de leur devoir, est afin que la parole de Dieu ne soit point blasphémée. Chers Freres, c'est sans doute la même considération, qui a induit saint Pierre à représenter si au long ces enseignemens aux fideles dans le texte que nous avons leu. Il les

Tite 2.5.

avait

1. Pier.

2. 12.

avoit exhortés en general à l'honnesteté & à la sanctification, afin (disoit-il) que les Gentils qui detractent de vous, comme de malfaiteurs, forcés par la lumiere de vostre conversation glorifient Dieu au jour de la visitation. Puis descendant aux devoirs, sur lesquels ils estoient particulièrement calomniés, il les avoit conjurés de rendre toute obeyssance, & soubmission à leurs Supérieurs, les sujets à leurs Magistrats, & les serviteurs à leurs maistres, & de supporter patiemment tout ce qu'il y auroit de rude en cette servitude. Maintenant il poursuit, & passe au mariage, formant aussi les mœurs des personnes qui sont en cet estat, & carce qu'en cette société la femme est la partie sujette, il commence par elle, & puis ordonne au mary de quelle façon il s'y doit conduire. Quant aux femmes il les exhorte premierement à se rendre sujettes à leurs propres maris, en toute humilité & chasteté; & pour les y porter avec plus d'efficace; il leur met en avant l'excellent fruit qui leur en reviendra, & à toute l'Eglise; à sçavoir la conversion de leurs maris, s'ils sont infideles; estant certain qu'il n'y a rien qui agisse plus puissamment sur l'esprit d'un mary, que l'honnesteté & la sous-mission d'une sage & vertueuse femme. Et parce que ce sexe desire naturellement d'estre agreable, & aime pour cet effet la parure & les ornemens, l'Apostre ne desdaigne point ce soin, & prend

prend la peine (s'il faut ainsi dire) de les vestir & parer luy mesme , leur monstrent quels habits , & quels royaux elles doivent porter pour gagner les cœurs des leurs maris. Et en fin pour ne rien laisser en arriere , il leur propose dans les deux derniers versets de nostre texte , divers patrons de cette nouvelle & divine mode , qu'il leur a recommandée ; & un nommement le plus riche & le plus accompli qui soit , à sçavoir Sara la femme du Patriarche Abraham. Ce sont les choses que nous traiterons en cette action , s'il plaist au Seigneur ; Et bien que ce discours regarde particulièrement les femmes , si est-ce , freres bien aimeés , que nous ne laissons pas d'y requerir de vous l'audience & l'attention , à laquelle vous oblige l'interest que vous avez en leur edification pour les liens , soit spirituels , soit temporels , dont le Seigneur vous a unis avec elles. Joint que tous les devoirs qui leur sont icy recommandés , ne sont pas tellement propres à leur sexe , que le nostre n'ait aussi sa part en quelques uns , comme nous le montrerons cy apres. Dieu nous face là grace & à elles & à nous de recevoir l'ordre de son saint Apstre avec respect , de le mediter avec soin , & de le pratiquer fidelement à sa gloire & à nostre salut. Amen.

Le premier devoir de la femme , & qui est comme le fondement de cette sainte alliance , qu'elle

qu'elle a avec son mary, est la fuction; *Que les femmes* (dit l'Apostre) *se rendent sujettes à leurs propres maris*; S. Paul ordonne le mesme dans les Epistres à Tite & aux Colossiens; Et en celle, qu'il escrit aux Ephesiens, *commel'Eglise* (dit-il) *est sujette à Christ, que semblablement aussi les femmes le soyent à leurs propres maris*. Et en la premiere à Timothée, *le ne permets point* (dit-il) *que la femme use d'autorité sur le mary*. Et ne faut pas s'imaginer, que cet ordre soit simplement n'ay de la calamité du temps, comme si les Apostres n'avoient enjoint cette sujétion aux femmes, que pour attirer leurs maris à la profession de l'Evangile, & non qu'elles la deussent en effect; ainsi que quelques uns corrompent la sujétion, à laquelle ils obligent tous les Chrestiens à l'esgard des Magistrats, disant, que ce qu'ils en faisoient, n'estoit que pour adoucir par cette volontaire soumission les puissances qui gouvernoient à lors le monde; non qu'en effect les fideles leur fussent sujets de droit. Il est clair, que les SS. Apostres ont pressé cette sujétion des femmes à l'endroit de leurs maris, comme une chose necessaire, juste & deue par touté sorte de droits divins, & humains, à laquelle elles ne peuvent manquer sans offenser Dieu & Jesus-Christ son fils, & violer les loix du mariage. Car ils la fondent sur la nature des choses, & sur la volonté de Dieu, qui les a faites, & ordonnées, en tirant
mesmes

mesmes les raisons dès la premiere creation du genre humain, avant que le peché l'eust précipité de l'heureux estat où il vivoit au commencement dans le desordre, où il est maintenant. S. Paul allegue donc pour la premiere de ses raisons, que l'homme a esté formé le premier, & puis apres Eve, comme Moyse le rapporte dans la Genese. Dieu pouvoit, si tel eust esté son bon plaisir, les créer tous deux ensemble: Ce qu'il y a mis ceste distinction n'a pas esté sans dessein, mais pour nous apprendre que l'homme est le premier, & la femme la seconde; l'ordre de leur creation reglant celuy de leur dignité. Il est vray que les animaux pour avoir esté créés avant l'homme, ne laissent pas d'estre bien bas au dessous de luy: Mais la diversité de leurs especes fait, que l'on n'en peut rien induire à leur advantage: & qu'il y a mesme sujet d'en tirer tout le contraire, l'ordre de Dieu & de la nature estant de commencer par les choses les plus imparfaites, & de finir par les plus accomplies. Icy où l'homme & la femme sont d'une mesme espece, créés l'un & l'autre à l'image de Dieu, doués d'une mesme nature, & capables d'un mesme bon-heur, l'on ne s'auroit s'imaginer autre raison de ce que l'homme a esté créé le premier, & puis la femme quelque temps apres, sinon celle que nous apprend l'Apôstre, à sçavoir que l'homme doit avoir l'autorité. Ailleurs dans l'onzième chap. de la

Gen. I.
27. &
2. 18.

R

premiere

1. Cor.
12. 2.

premiere aux Corinthiens , il met encore en avant deux autres raisons. La premiere est tirée de la maniere de la creation ; *L'homme (dit-il) n'est point de la femme , mais la femme est de l'homme.* Vous en sçavés l'histoire ; Que l'homme ayant esté créé en la perfection de sa nature , ayant mesme desia exercé l'empire qu'il avoit sur les animaux en leur donnant à chacun leur nom , Dieu ! endormit en suite , & durant son somme il forma la femme de l'une de ses costes. Ce procedé si mysterieux nous monstre , que la femme est une portion de l'homme ; qu'elle luy appartient , comme née du sien , & doit rapporter sa vie au contentement de son Adam , puis que c'est de luy qu'elle tire l'origine de son estre. L'autre raison de l'Apostre est prise de la fin de nostre creation ; qui prouve ceste verité encore plus clairement , que tout le reste ; *L'homme (dit-il) n'a pas esté créé pour la femme , mais la femme pour l'homme.* Adam ne fut créé que pour la gloire de son Seigneur à son Image & semblance , sans que l'Escripture nous apprenne , que Dieu ait eu aucun autre dessein en le formant. Mais quant à Eve , elle nous enseigne expressément ce que dit S. Paul , qu'elle fut faite pour Adam : Car Dieu voyant qu'il n'estoit pas bon que l'homme fust seul , *Faisons luy (dit-il) une aide pour l'assister* , où (comme on le peut aussi expliquer) *une aide semblable a luy* ; où

VOUS

vous voyés, que le contentement, & le soulagement de l'homme, & en un mot son bien fut le dessein, & la fin de la creation de la femme. Or sans difficulté la fin est plus excellente, que les moyens, & le sujet pour qui l'on fait une chose va devant ce qui est fait pour luy. D'où vient que l'Apostre ne feint point d'appeller l'homme à cet esgard, *l'Image & la gloire* ^{1. Cor.} *de Dieu*, & la femme *la gloire de l'homme*; c'est à ^{11.7.} dire le sujet où reluit la gloire & la dignité de l'homme; comme en l'homme se voit celle de Dieu. Ces raisons concluent évidemment, mes freres, que cest ordre eust eu lieu dans le Paradis mesmes, quand bien le peché ne nous en eust point chassés. La sainteté & le bon-heur de la femme ne l'eust pas empeschée d'estre sujette à l'homme, puis que c'estoit apres luy, de luy & pour luy qu'elle avoit esté créeil. En effet puis qu'en toute societé il y doit necessairement avoir quelque ordre, quelque distinction de Superieur & d'inferieur, n'y ayant rien de plus inegal & de plus cōtraire à la subsistence des choses, que la confusion & l'uniforme égalité: Il faut advoüer qu'il y eust eu un Superieur en la societé qu'Adam & Eve eussent faite ensemble dans l'estat d'integrité, où le mariage eust eu lieu. Et il ne faut point alleguer qu'à ce compte le bon-heur de la femme n'eust pas esté accompli. Car cette juste & legitime dependance ne l'eust nullement trouble; au contraire

R 2

elle

este en eust fait partie; & eust esté l'un des principaux fonds du contentement & de la gloire de la femme. Comme le corps des fidelles apres la resurreccion ne laissera pas d'estre parfaitement heureux, quoy qu'il doive estre à jamais assujetty à l'ame; & les Anges, qui obeyssent ne laissent pas de jouyr d'une parfaite felicité, bien qu'ils dependent de celuy qui les gouverne. La sujétion ne rend les personnes mal-heureuses, que lors qu'elle est involontaire. Elle n'a rien de fascheux, où la volonté de celuy qui obeyt est mesme que de celuy qui commande. Encore aujourd'huy dans ces ruines du monde où nous vivons, combien y a-t-il de femmes, à qui l'honnesteté & l'amour de leurs maris rend ceste sorte de sujétion si douce, qu'elles l'aiment mieux, que leur propre vie. qu'elles en font leur gloire, & ne voudroyent pas l'avoir changée pour tous les Empires de la terre? J'advoüe que le peché y a apporté un grand changement; & que ce qui eust fait partie du bon-heur de la femme dans l'estat d'innocence, luy est devenu un suplice par l'arrest du juste Juge. *Tes desirs* (dit-il) *se rapporteront à ton mary, & il aura seigneurie sur toy;* & c'est ce qu'entend S. Paul par la loy qu'il allegue à ce propos au 14. de la premiere au Corinthiens. Mais elles doivent premierement considerer, que c'est la volonté de Dieu nostre souverain Seigneur, à laquelle il est raisonnable, qu'elles assujettif-

Gen. 4.
26.

1. Cor.
14. 34.

sent le mouvement de la leur, supportant doucement la condition où il les a reduites, sans plus alleguer (comme les femmes du monde) que ce sont les hommes qui ont fait les loix. Puis la justice de ceste disposition est toute évidente : Car puis que la femme pressa la premiere l'oreille au serpent, & fit pecher l'homme par la seduction de sa parole & de son exemple, il est raisonnable qu'elle per de l'autorité, qu'elle usurpa si mal-heureusement. Et c'est ce que l'Apostre met aussi en avant sur ce sujet, *Ce n'a pas esté Adam (dit-il) qui a esté seduit ; mais la femme ayant esté seduite a esté en transgression.* ^{1 Tim. 2. 14.} Elle a ouvert la porte à l'ennemy ; elle a violé le seau de Dieu & trahy le Paradis. Après une si horrible faute, comment se peut-elle plaindre d'estre sujette. Pleust à Dieu, qu'elle l'eust tousiours esté ! Nous serions encore heureux. Ce qu'elle s'émancipa, & entreprit injustement de conduire celuy qu'elle devoit suivre, est la seule cause de nostre commun mal-heur. Si la mauvaise humeur de son mary, ou la sienne propre, luy rend ceste sujétion fascheuse, qu'elle se souviene, que ce sont les fruiçts de sa faute. Mais vous Chrestiennes, que le nouvel Adam appelle à un bon-heur tout autre, que n'estoit celuy que vous avés perdu, pensés encore que sa croix a changé la nature de ces choses. Cherissés cette chaisne, que le seul peché rend fascheuse aux autres. Faites

R 3

vostre

vostre ornement de ce qui leur est un supplice; Que vostre vertu tourne en un bel or ce fer qui leur est si rude. Ou vostre patience rendra vos maris plux doux; ou leur rigueur vous vaudra une couronne: ce divin espoux que vous servés en esprit, estant trop bon pour laisser sans recognoissance ce que vous aurés souffert pour l'amour de luy. Prenez seulement sa volonté pour regle de vostre sujétion. Car je n'entens pas, que vous l'offenciés pour obeir à vos maris. Le respect que vous leur devés, ne va pas jusques-là. L'advoüe qu'en toutes autres choses vous estes obligées à leur complaire; & S. Paul l'a ainsi ordonné, *Que les femmes (dit-il) soyent sujettes en toutes choses.* Mais quand leurs desirs choquent les commandemens de Dieu, vous estes dispensées d'y obeyr. Un Philosophe Payen reglant les devoirs des femmes les oblige à n'avoir, à ne recognoistre, ny servir d'autres Dieux, que ceux de leurs maris: Mais ce n'est pas merveille qu'il fasse si bon marché de la religion, puis qu'il ne cognoissoit que la fausse: Vous qui estes instruites en la vraye, en celle qui nous unit à Dieu, & qui nous donne l'immortalité; vous ne devés jamais la quitter; vous devés plustost souffrir mille morts, que d'offencer l'espoux de vos ames, pour gratifier ceux de vos corps. Seulement suis-je d'avis, que pour leur approuver vostre constance, vous leur rendiés d'autant plus

Eph. 5.
24.

Plutarque
dans
les pre-
ceptes
du ma-
riage.

plus de soufmission en toutes les autres choses ; plus vous leur tesmoignerez de vigueur & de fermeté en la religion. Et c'est ce qu'entend icy l'Apostre quand apres vous avoir ordonné la sujettion à vos maris, il adjouste (comme vous voyés) *afin que si mesme il y en a qui n'obeyssent point a la parole, ils soyent gagnés sans parole par la conversation des femmes, ayans veu vostre chaste conversation, qui est avec crainte.* Puis que le mariage est la plus estroite de toutes les societés humaines, la communion la plus douce & la plus intime, qui conjoint deux personnes en une seule chair, il est à souhaiter qu'il ne se contracte qu'entre des parties les plus égales, qu'il est possible ; la dissimilitude & la contrariété y apportant naturellement la discorde & le mal-heur. Mais il n'y a rien où la concorde des parties soit plus necessaire, qu'en la religion, la chose la plus importante aux hommes, & pour ce siecle, & pour l'autre. C'est pourquoy l'Apostre commande aux personnes fideles qui veulent entrer en cette condition, de ne se marier, *qu'en nostre Seigneur* c'est à dire à une partie, qui serve aussi Jesus-Christ avec nous ; & les mal-heurs où tombent ceux, qui violent cest ordre, nous en justifient assez la necessité. Ce fut ceste bigarrure, qui perdit l'Eglise dès le commencement, lors que les fils de Dieu convoitans la beaute des filles des homes, s'allierent avec elles. Ce mal-heureux meslange

1. Cor.

7. 19.

Gen. 5.

R 4

souilla

souilla leurs meurs , ruina leur pieté , irrita le Ciel, & desola enfin la terre, l'inondant de deux deluges, de celuy de l'idolatrie premierement, & puis en suite de celuy des eaux , qui extermina toute chair. Ce fut encore ceste bigarrure, qui long-temps depuis débaucha Salomon de la crainte du vray Dieu , & plongea le plus sage de tous les hommes dans le plus brutal de tous les vices. Et sans aller fouïller dans les siecles passés , c'est ceste mesme peste , qui nous perd tous les jours tant de personnes, hommes, femmes, enfans ; qui fait succomber la pieté sous la superstition , & seme la profession de l'erreur dans les familles les plus zelées à la verité ; la juste vengeance de Dieu abandonnant à la lascheté , & au mensonge ceux qui preferent leur passion à sa volonté, & font si peu d'estat de son alliance , qu'ils n'ont point de honte de commencer le plus important traicté de leur vie par l'offence de son Nom , & par l'outrage de son service. Quand il n'y auroit que ceste consideration , jamais une personne vraiment craignant Dieu, ne se jettera dans ces pieges , pour estre toute sa vie dans une peine, d'où il ne se peut tirer, qu'en s'abandonnant avec ses enfans à la damnation eternelle. Mais ceste bigarrure survient quelque-fois dans les mariages desia faits , où elle n'estoit pas au commencement , quand l'une des parties quitte la profession en laquelle ils avoyent esté liés, comme quand

quand de l'erreur, qui leur estoit commune, elle vient à la verité, ou au contraire renonce à l'Evangile pour suivre la superstition. La diversité, qui eüst deu empescher le mariage de se faire, ne le rompt pas alors; pource qu'elle le treuve desia fait. Et c'est en cette occasion où Dieu appelle ses enfans à une rude espreuve; & où ils ont grand besoin d'implorer sa grace contre la tentation, travaillant continuellement à la conversion de leur partie par œuvres & par parole. Que l'homme y employe ce que Dieu luy donne de legitime autorité dans le mesnage; que la femme s'y serue de la sujétion, à laquelle elle est obligée. La sujétion a aussi ses charmes, & est souvent aussi puissante que l'autorité. C'est ainsi que Monique, mere de S. Augustin, gagna autre fois Patrice son mari, homme d'ailleurs colere & fascheux: la modestie, la constance; la douceur & l'honesteté de cette sainte femme, ayant en fin vaincu la fierté & la rudesse de son esprit. C'est ainsi que Domitia convertit son mary proche parent de l'Empereur Domitien: & Clotilde le Roy Clovis, le premier Chrestien de nos Roys. Nos peres nous ont raconté divers exemples de mesme nature, & par la grace de Dieu nous en avons veu quelques uns. Mais il faut confesser à nostre honte, qu'ils sont devenus fort rares. Ce n'est pas que les cœurs des hommes soyent autrement faits, que

R 5

jadis;

jadis; ou que la superstition soit devenuë plus forte, ou plus charmante qu'elle n'estoit alors. Nostre foiblesse est la seule cause de ceste difference: Car je parle en commun à l'un & à l'autre sexe, estant difficile de juger lequel des deux s'acquite le moins mal de son devoir. Nous n'avons plus de zele; le Nom de Dieu & de son Christ ne nous touche plus: le monde & la chair ont remply toutes nos affections; & il nous semble que c'est beaucoup de nous conserver nous mesmes dans la profession de la pieté, & que d'y attires les autres, seroit entreprendre sur la charge les Pasteurs. Vivans dans cette negligence, ce n'est pas merveille si la superstition qui est active & ardente, à la force de nous résister, & mesmes (ô mal-heur!) de nous séduire quelquefois. Car il se trouvé bien plus de femmes corrompuës par l'erreur de leurs maris, que d'hommes corrigés par la foy de leurs femmes. Fideles, reprenés vostre zele, & travailles courageusement à une œuvre si importante. Il y va du salut des plus cheres personnes, que vous ayez au monde, qui ne sont qu'un mesme corps avec vous. Ne souffrés point que Satan triomphe de la moitié de vous mesmes. Que le Ciel au sortir d'icy vous recoive tout entiers, & voye uny en la possession de l'Eternité ce qu'il avoit veu conjoint en la jouissance du siecle. Femme, pensés particulièrement, quel contentement
& quel

& quel honneur ce vous fera de gagner celuy que vous perdistes autrefois ; d'estre le moyen & l'organe de son instruction & de son salut, au lieu que vous le fustes au commencement de sa seduction & de sa ruine. Qu'elle sera vostre gloire, quand un jour dans l'assemblée des Anges & des hommes, vous presenterés ce gain au Maistre? quand vostre Adam luy dira, non comme le premier jadis, *La femme que tu m'avois donnée pour estre avec moy m'a fait pecher ; mais tout au contraire. C'est elle Seigneur, que j'ay receve de ta benediction, m'a retiré de l'erreur. C'est elle qui m'a fait tien ; qui m'a enseigné le vray arbre de la vie ; qui m'y a conduit, & m'a fait manger de ses fruits.* Et il ne faut point icy alleguer qu'il est malaisé de gagner ceux, que la parole de Dieu ne peut vaincre. Ce qu'ils y resistent, ne vient, que de ce qu'ils ne l'escoutent pas. Une femme à millé moyens de leur oster cette haine, qu'ils portent à la verité: Et l'Apostre ne leur ordonne pas de faire des sermons à leurs maris. Ce seroit une chose importune & puls capable de les rebuter, que de les attirer. Il veut qu'elles employent à ce dessein une predication muete; une conversation *chaste & humble*, pleine de soumission, de pureté, & de douceur. Or il n'entend pas seulement, que la femme fidele garde inviolable la foy, & l'honneur de son lit; à quoy elle ne peut mâquer sans perdre le nom de femme;

femme, & sans devenir un monstre digne de la malediction de Dieu, & des hommes. Il veut que la chasteté reluise en toute sa vie; & que la pureté de ses propos, que la gravité de ses actions, & la sainteté de toute sa conduite, tesmoigne à chacun l'honnesteté de son ame. Mais il adjouste encore, que sa conversation soit *en crainte*, c'est à dire humble, & respectueuse, selon le sens où il prend ordinairement ce mot; comme quand il nous ordonne cy apres de *res-*
pondre en crainte, c'est à dire avec reverence, à
 1. Pier. *chacun qui nous demande raison de l'esperance, qui*
 3. 15. *est en nous.* Ceste douce & respectueuse humilité est la propre vertu des femmes; la couronne de leurs meurs, & la vraye gloire de leur sexe. L'Apostre la joint icy fort à propos avec la chasteté: parce qu'il y en a que leur pudicité rend fieres, & qui s'imaginent que ceste vertu leur acquiert le droit d'estre insolentes. Mais elles s'abusent bien fort. Car la fierté est toujours fâcheuse; & il n'y a point de chasteté quelque exquise qu'elle soit, qui la puisse rendre agreable. Si vous voulés armer vostre conversation de la force necessaire pour persuader vos maris, joignés la modestie à la chasteté; Que la douceur & la soumission de l'une tempere la gravité & l'austerité de l'autre. Vous ne vivrés pas long temps de ceste sorte avec un mary, que vous ne gagniés son cœur. Car il n'y a point d'ame si dure, que les rayons d'une sainte & humble

humble conversation n'amollissent en fin peu à peu. Elle vient souvent à bout de ce que la force & l'autorité ne sçauroit veindre; comme vous voyés que ceste belle & douce lumiere du Soleil fond en peu de temps sans effort ce que toute la violence de la Bize n'avoit fait que res-ferrer & endurcir. * Apres tout, si vos soins demeurent sans effect à l'esgard de vos maris; la benignité de Dieu ne les laissera pas sans reco-gnoissance. Vous ne pouvés estre frustrées de son salaire, quelque puisse estre d'ailleurs le suc-cés de vos peines. Telle est en general la sujet-tion, que les femmes sont obligées de rendre à leurs maris. Car si elles la doivent à ceux qui sont de contraire Religion nonobstant cette difference; combien plus à ceux qui craignent & servent Dieu avec elles? qui adorent un mes-me Christ; & aspirent à une mesme immorta-lité? Voyons maintenant comment l'Apostre veut, qu'elles se parent; *Que leur ornement*, (dit-il) *ne soit pas celuy de dehors, qui gist en entortille-ment de cheveux, ou parure d'or, ou en accoustre-mens d'habits, mais l'homme, qui est caché, assa-voir celuy du cœur, qui gist en l'incorruption d'un esprit doux & paisible, qui est de grand prix devant Dieu.* Nostre nature consistant en deux par-ties; le corps, qui se void au dehors, & l'esprit qui l'anime & le meut au dedans; c'est une vieille & commune erreur dans le monde, que les femmes doivent principalement avoir soin
de pa-

de parer & d'embellir la premiere, sans se travailler beaucoup de l'autre ; sinon autant que ses perfections peuvent servir à rendre leur pratique plus agreable. D'où vient, que celles du monde mettent la pluspart toute leur estude & leur temps en cela. Elles en font leur art & leur philosophie ; comme si toute la perfection de leur estre & leur souveraine felicité de consistoit qu'à paroistre belles. L'Apostre leur arrache ceste vanité de l'esprit, & leur monstre que leur vraye parure est bien autre ; Que Dieu leur ayant donné une ame capable d'une beauté incomparablement plus excellente que n'est celle du corps, elles doivent travailler à l'orner, & à l'enrichir, & ne s'amuser pas à peigner & à coiffer le dehors seulement ; Pour bien prendre son intention il faut considerer, qu'il ne leur defend pas absolument d'avoir soin de leur corps. Car premierement ny la netteté, ny la propreté n'est pas un crime.

1. Tim. Et quant aux habits, saint Paul ne leur permet pas seulement ; il leur commande expressément d'en porter d'honnestes, & qui outre leur principal usage (qui est de defendre le corps contre les injures de l'air) donnent encore quelque ornement à leur personne. Il ne faut pas douter non plus, que ces saints hommes n'approuvent la distinction que font les habits entre les divers ordres du genre humain, separant comme marques & livrées les conditions

ditions les plus relevées d'avec celles qui sont au dessous, & qu'ils ne laissent par conséquent à quelques-unes des femmes l'usage du velours, du satin, & de la pourpre, de l'or, de l'argent, & des pierreries. Car Dieu est l'auteur de toute ceste belle diversité, qui se trouve entre les conditions des hommes, entre les jours, les lieux, & les circonstances de leurs affaires. Il en a luy-mesme marqué quelques-unes par la difference des habits; comme vous voyez que sous le vieux Testament ses Roys, ses Prestres, ses Ministres estoient autrement vestus que le commun; & autrement encore en certaines festes & solennitez, qu'à leur ordinaire. Nous-^{Gen. 24.} ne lisons point que Rébecca soit blasmée d'a-⁴⁷⁻voir receu & porté les brasselets d'or, & les ^{Exod.} pendans d'oreilles, qui luy furent donnés de ^{35. 22.} la part d'Isaac; & les offrandes du peuple de Dieu pour le sanctuaire, monstrent que l'or & l'argent & les bijoux faisoient partie des ornemens de leurs femmes; & vous voyés que long temps depuis les filles du Roy David ^{2. Sam.} estoient vestues beaucoup plus magnifique-^{13.}ment, que le commun. Ce seroit un chagrin plein d'extravagance, de vouloir absolument oster à tout le genre humain l'usage des estoffes, des métaux, & des pierreries, que Dieu n'a pas créés inutilement. Et quoy que l'on nous parle d'humilité & de modestie; c'est un secret orgueil, ou une avarice cachée, qui fait desirer

desirer ceste confusion.. La modestie-se peut aussi bien exercer dans le velours, que dans le bureau; & l'orgueil ne se loge pas moins sous des haillons, que sous la pourpre. Il faut donc remarquer en second lieu, que l'Apostre parle icy par comparaison, & defend aux femmes, non absolument de pater leur corps, mais bien de le parer avec plus de soin que l'esprit. Il veut, que leur principale estude soit l'ornement de leur ame; que ce soit la matiere de leur gloire; que ce qu'elles employent de temps & de soin à vestir & parer leur corps, ne soit rien au prix de ce qu'elles donnent à l'ame. Il n'y a rien si commun que ceste forme d'expression; comme quand nostre Seigneur disoit aux Juifs, *Travaillez non point apres la viande qui perit; mais apres celle qui est permanente à la vie* *eternelle*. Il n'entend pas qu'ils n'ayent pour tout aucun soin de pourvoir eux & leur famille du pain materiel necessaire à nous sustenter en la terre; mais bien que ce soit là le moindre de leurs soucis; que leur principale & plus grande affection soit pour le pain spirituel. Et quand saint Paul disoit que *Dieu n'a point de soin des bœufs*, il signifioit non qu'il n'en ait pour tout aucun soin, mais qu'il en a beaucoup moins que des Ministres de l'Evangile. Saint Pierre icy tout de mesme disant, que l'ornement des femmes Chrestiennes est celuy du dedans, & non celuy du dehors, entend que celuy

Jean. 6.
27.

i. Cor.
9.9.

celuy du dedans est le principal ; qu'au prix de celui-là elles se doivent fort peu soucier de ce dehors, que les autres parent & polissent avec tant d'art & de peine. Il leur permet donc la propreté, l'honnesteté, & la bien-seance, que chacune doit mesurer à sa naissance, à sa condition, & à ses moyens. Il ne leur defend quel'excès, la vanité, & l'abus. Par exemple, il n'envie pas à leur teste ceste honneste couverture, que la nature luy a faite de leurs propres cheveux, ainsi que nous l'apprend l'Apostre dans l'onzième chapitre de la première aux Corinthiens. Il ne trouve pas mauvais, que leurs cheveux soyent nets, & disposés avec quelque ordre. Mais il ne peut souffrir ces peignes, ces fers, ces poudres, & toute ceste vaine industrie, qui ne met pas moins d'heures à estendre, à frizer, à colorer, & à ranger une poignée de poil, que nous en employons dans nos plus saintes & plus importantes actions. L'Apostre ne vous defend pas de laver & nettoyer vostre visage. Il a seulement en horreur les artifices, dont vous le deguisés, & les couleurs dont vous le fardés. Il veut bien que vous formiés vos personnes à la bonne grâce, mais pourveu que ce soit sans outrager Dieu, ny les hommes. Dieu est outragé quand vous changés son ouvrage ; quand vous entreprenez d'y adjouster, ou d'en diminuer, de teindre ses dons en autres couleurs, d'alterer les

S

marques,

S. Cy-
rien.

marques, dont il a distingué les saisons de vostre aage. Car, comme disoit un ancien Pere, apres qu'un ouvrier excellent a fait, & achevé un portraict, apres qu'il luy a donné sa forme & sa couleur; si un autre y venoit mettre la main pour le corriger, & le refaire, il l'offenceroit sans doute cruellement, & le taxeroit ou d'ignorance, ou de foiblesse. Vous donc comment vous figurez-vous, que Dieu doive laisser vostre temerité impunie, qui avez eu la hardiesse de reformer son ouvrage, d'effacer les couleurs de son pinceau, & d'y en mettre d'autres nouvelles? d'adjouster à la taille qu'il vous avoit donnée, & de changer le teint de son image? Comment ne craignés-vous point, que ce grand Ouvrier ne vous rejette au dernier jour, & ne vous dise; Ce n'est pas là mon ouvrage? Satan & la chair l'ont tout changé. Je n'y recognois plus les traces de ma main. Puis qu'il a eu honte de la forme & de la couleur que je luy avois donnée; qu'il brusle à jamais avec les demons, dont il a preferé les fards & les déguisemens à ma verité. Pensés qu'outre ceste raison vous en fournissés encore une autre à la Justice divine de vous traiter de la sorte. Car à quoy tendent tous ces artifices, sinon à perdre les hommes? à rompre leurs yeux, & leurs cœurs? Je veux que ce ne soit pas vostre intention, (encore certes, qu'il faille trop d'innocence pour croire, que le des-

le deſſein de tant de vanités ne ſoit autre, que d'edifier vos prochains.) Mais quoi qu'il en ſoit, tant y a que vous cauſés mille ſcandales, & ruinés par une vaine curioſité l'ouvrage & le prix du ſang de Jeſus-Christ. Je ne dis rien du temps que vous y perdés, dont le Seigneur vous demandera conte un jour, & qu'il vous avoit donné pour l'employer à ſon ſervice, à l'inſtruction de vos enfans, & à l'eſtude de ſa cognoiſſance. On peut faire les meſmes conſiderations ſur les habits, les perles, & les pierreries. L'Apoſtre veut que voſtre habit ſoit honneſte, & modeſte, qu'il n'ait rien d'affecté, rien de nouveau, ny d'eſtrange; qu'il ſerve à couvrir voſtre corps, & non à attirer les yeux du monde, ou à allumer ſes convoitiſes; que l'eſtoffe & la façon en ſoit proportionnée à voſtre condition, à voſtre aage, à voſtre religion, & à vos moyens. Et c'eſt en ce poinct que noſtre ſiecle a ſur paſſé la vanité de tous les autres. L'habit des femmes y a perdu ſon vray & premier uſage; la mondanité ayant treuvé le moyen de le former en telle ſorte, qu'il ſert pluſtoſt à monſtrer leur corps, qu'à le cacher. Le luxe n'y a point de bornes; ce n'eſt plus le beſoin, ny la bien-ſeance, ny la naiſſance, ny la qualité qui le regle: Chacun en uſe comme bon luy ſemble, avec une licence ſi prodigieuſe, que les femmes de la plus baſſe condition ne laiſſent aux Princeſſes aucun avantage ſur elles. La braverie tyrannize

toutes leurs autres passions; elle les disme, & les faigne pour son entretien. La pluspart ayment mieux se passer des choses les plus necessaires, que de manquer de celle-cy, la plus superflüe de toutes. Le veloux & le latin, l'or, l'argent, les perles, & les pierreries luisent aujourd'huy sur toutes sortes de personnes. La profusion en est si horrible, qu'il se treuve des femmes qui portent à l'entour de leur col, ou dans leurs cheveux, le double de leur mariage; tout le bien de leurs marys, & quelquesfois encore celuy de leurs voisins, celuy de l'estranger, celuy de la vesue & de l'orphelin. Femmes Chrestiennes, gardez-vous d'une passion si furieuse; que le desir d'estre braves ne vous tente jamais, puis qu'il produit de si vilains effects. Souvenez-vous que vous vivez dans l'escole d'un crucifié, qui vous appelle à l'humilité, au jeusne, à l'affliction, à la repentance; qui veut que le monde vous soit crucifié, & que vous soyiez crucifiées au monde. Souvenez-vous de quelle honte & de quelle confusion le Seigneur menace les filles de son Israël, leurs gentilleses, & la superfluité, de leurs habits; *Je les despo-*
villeray, dit-il, de leurs ornemens; je leur osteray
leurs boetes, leurs chaisnes, & leurs bagues; leurs
atours, & leurs rubans, leurs poinçons, leurs miro-
vers, & leurs voiles; Je halcray leur beau teint, & au
lieu de leurs senteurs & parfums, je les couvriray de
puanteur & de pourriture. Ne tenés point pour
 une

Esaï. 3.
 18.

une chose indifferente , ny pour une faute mediocre , ce qui desplaist si fort au Seigneur , qui l'irrite, & attire ses jugemens sur la terre. Laissez toute cette vanité aux femmes du monde, dont le partage est en ce siecle. Employés vos moyens selon le dessein de Dieu , qui vous les a donnés, à l'entretien de vos enfans , au soulagement des pauvres, à l'edification du Sanctuaire. Quelles merveilles ne feriez-vous point , si vous aviez le courage de consacrer à Jesus-Christ ce que vous donnés à la vanité ? Ce qu'elle vous vole pour parer inutilement vos cheveux , ou vostre cou, suffiroit à nourrir tous nos pauvres. Que si vous ne pouvez souffrir , que vos personnes soyent sans ornement, recherchés celuy que vous recommande l'Apostre , celuy du cœur , de l'homme , qui est caché , & qui gist en l'incorruption d'un esprit doux & paisible , qui est de grand prix devant Dieu. Cet homme caché qu'il desire , que vous pariez soigneusement , c'est vostre ame sans point de doute , la meilleure & principale partie de vostre nature, par laquelle nous sommes hommes, qui nous separe proprement d'avec les bestes , & nous joint avec les Anges. Il l'appelle l'homme caché , pource qu'elle ne paroist pas à nos yeux , & se fait seulement voir par ses effets. Que cet homme soit desormais l'object de vos soins. Pendant que les filles du siecle s'amusent à parer le dehors ; occupez-vous à embellir & enrichir cet hôte interieur.

Comme le corps à divers membres, l'ame a aussi plusieurs parties differentes ; l'entendement pour voir les objets, la volonté, & les affections pour les saisir, ou rejeter. Ne laissés aucune partie de cet homme interieur sans ornement ; Que la foy & la cognoissance des choses celestes reluise en son entendement ; Que la prudence, & la sagesse, & la discretion y brillent, comme autant de perles, ou de diamans ; Que l'amour de Dieu, que le desir du Ciel, que la charité du prochain, & l'affection de vos maris, & de vos enfans soyent les ornemens de vostre volonté. Mettés-y sur tout, comme deux joyaux necessaires, cet *esprit doux*, & cet *esprit paisible*, que l'Apostre nomme icy expressement ; entendant par là (ce me semble) la debonnaireté, & la constance, les deux plus riches ornemens que puisse avoir une femme, & auxquels vous devés d'autant plus vous estudier, que plus ils sont rares en vostre sexe ; dont le plus ordinaire defaut est la colere, & la legereté. Ce sont là, Femmes chrestiennes, vos legitimes ornemens ; vraiment dignes d'occuper toutes vos pensées, & de consumer tout vostre temps. Il ne faut pour les avoir ny piller les costes de la Chine, ou de l'Arabie, ny fouiller dans les entrailles de la terre, ny voler ou nos enfans, ou les pauvres de Jesus-Christ, ny outrager nos corps avec le fer & le feu. Ils ne vous coustent rien ny à acquerir, ny à conserver.

Dieu

Dieu les donne à toutes celles, qui les luy demandent, & qui prennent la resolution de vivre en sa crainte. Vous les porterez par tout avec vous; Ny la pauvreté, ny l'exil, ny la maladie, ny aucun de ces autres accidens, qui troublent si souvent vostre vie, ne vous les scauroit jamais oster. La mort mesme, qui vous despoüillera d'une partie de vostre nature, vous laissera ces joyaux entiers, ou pour mieux dire elle les polira, & les reduira à leur souveraine perfection. Car ce sont des biens immortels de la nature du Ciel, d'où ils nous viennent. Et c'est ce que signifie l'Apostre par ceste *incorruption*, qu'il leur attribue. L'or, l'argent, les perles, les diamans, le veloux, les cheveux, le corps mesme, à l'ornement duquel on les employe, periront tres-assurement. Peu de femmes conseruent ces choses jusques à la vieillesse: mais toutes les perdent necessairement à la mort. La seule parure de l'homme interieur est eternelle, comme luy. Et ne craignés point je vous prie, que vos maris n'ayent pas ceste sorte d'ornemens agreables. Il n'y a point d'homme si defraisonnable, qui ne les estime & ne les admire, & qui ne les aime mille fois mieux en sa femme, que toutes les pierreries de l'orient. Mais quand bié une si belle chose auroit le malheur de ne plaire pas aux hommes, l'Apostre vous assure qu'elle est de *grand prix devant Dieu*, à qui vous avés beaucoup plus d'interest de plaire, qu'à

aucun homme , puis qu'il est le souverain Juge de l'une & de l'autre vie.

C'est ce que l'Apostre vous commande, sœurs bien aimées au Seigneur : c'est à quoy vous oblige l'exemple de ces saintes femmes, & de Sara notamment, qu'il vous met en avant. Formez vostre vie sur le patrô de leurs mœurs; soyés veritablement leurs *filles* en imitant leur foy, leur esperance, leur douceur & leur humilité , & la sainte , & constante sujettion qu'elles rendoyent à leurs maris. Car vous pouvez entrer dans l'honneur de leur alliance *en faisant bien comme elles*, c'est à dire, ainsi que l'Apostre s'explique, en faisant bien, *non par crainte*, mais par conscience, par une sincere amour de l'honnesteté, & de la sainteté, & non par l'apprehension de l'humeur, ou de la colere d'un mary, ou de quelque autre mal semblable. Or si le Seigneur demande ce soin, ceste pureté, cette modestie, & simplicité aux femmes mariées, beaucoup plus y oblige-t-il les filles & les vefues, qui n'ayant point de maris ont, ce semble, moins de sujet de se parer. Et si ce sexe mes Freres, qui est naturellement plus mou, & plus delicat que le nostre, doit renoncer à ces vanités pour ne travailler qu'à la culture de l'homme interieur; quelle honte vous sera-ce d'aimer & d'exercer les curiositez qui luy sont defenduës? ou de negliger les vertus qui luy sont commandées? Prenons donc tous
ensem-

ensemble une ferme resolution d'obeyr à l'Apostre. Parons de ces divins ornemens cet homme interieur, qui est mesme en l'un & en l'autre sexe. Vestons-le de la sainteté du Seigneur, rougissons-le de son sang, blanchifions-le de sa simplicité & candeur, ornons-le des joyaux de ses vertus, & le couvrons tout entier du fin crespé de ses Justices. Attendons en cet estat la venuë de l'Espoux celeste; & ne doutons point que cet habit ne luy plaise, & que nous en trouvant parés il ne nous reçoive dans sons Palais nuptial, le Sanctuaire de la gloire & de l'immortalité, pour y vivre & y regner eternellement avec luy,
& ses saints Anges.

Amen.

S ;

S E R.